Congrès des voyageurs

Paris, 8 juillet. — Le congrès international des voyageurs et employés de commerce a été ouvert aujourd'hui à trois heures, à la Bourse du Travail, sous la présidence de M. Verrolle, président du syndicat des voyageurs de Paris.

M. Roche, président honoraire du congrès, président de la société des voyageurs de Lille a prononcé dans une chaleureuse improvisation les délégués des sociétés de voyageurs de France et de l'Etranger venus en grand nombre au congrès et leur a souhaité la bienvenue.

A plusieurs reprises, le discours de M. Roche a été couvert de nombreux applaudissements.

M. Jamet, secrétaire-général du Congrès, a exprimé le vœu que les sociétés de voyageurs se formassent en fédération afin d'obtenir plus facilement la réussite de leurs revendications auprès des pouvoirs publics.

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

Puis on a procédé à la nomination du bureau définitif.

Tous les orateurs ont été d'accord pour qu'on maintînt le bureau provisoire et toutes les mains se sont levées en faveur de cette proposition.

Après la constitution du bureau M. Millerand, ministre du Commerce, a été acclamé président d'honneur.

Un malentendu qui cherchait à mettre le désordre dans la réunion a été immédiatement éconduit.

Un vin d'honneur a été offert aux délégués tandis que la musique jouait la *Marseillaise*.

Le Congrès commencera ses travaux demain matin dans la salle du Trocadéro.

Le colonel Bougon disgracié

Paris, 8 juillet. — *Le Matin* raconte, ainsi qu'il suit, un incident qui s'est produit au déjeuner offert par le ministre de la guerre aux officiers généraux et chefs de corps qui doivent prendre part samedi prochain, à la revue du quatorze juillet, à la suite duquel le colonel Bougon a été l'objet d'une mesure de rigueur :

Le colonel Bougon, commandant le 1er cuirassiers, en garnison à Paris, était au nombre des invités.

Au moment de se mettre à table, le commandant Gallet, chef-adjoint du cabinet du ministre de la guerre, s'était trouvé en présence du colonel Bougon, le salua.

— Mais monsieur, dit le colonel, je ne vous connais pas.

Interloqué, le commandant Gallet se présenta : « Commandant Gallet, chef-adjoint du cabinet du ministre de la guerre. »

— Je vous repète, monsieur, que je ne vous connais pas, répondit le colonel Bougon.

Et il tourna aussitôt les talons.

Mis au courant de cet incident, le ministre de la guerre a pensé que l'attitude prise par le colonel Bougon vis-à-vis d'un officier de son cabinet était inacceptable et méritait une punition.

En conséquence, au cours de l'après-midi, le général André a signé une décision par laquelle le colonel Bougon est envoyé à Batna, où il commandera le 3e régiment de spahis. Voici d'ailleurs la note que publie ce matin le *Journal officiel* :

Par décision ministérielle du 7 juillet 1900 :

M. le colonel Bougon, commandant le 1er régiment de cuirassiers, est affecté au 3e régiment de spahis.

M. le colonel Dupuy, commandant le 3e régiment de spahis, est affecté au 1er régiment de cuirassiers.

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin sur le renvoi à la commission des douanes des propositions relatives aux bles ;

Ont voté *pour* : MM. Motte et Ribot.

Ont voté *contre* : MM. Adam, Barrois, Basly, Cardon, Cochin, Debeve, Defontaine, Dron, Dussaussoy, Evrard Eliez, Lamendin, Lemire, Lenes, Loyer, de Montalembert, Morel-Ladeuil, Pasqual, Pichon, Roger, Roux, Sarrut, Taillandier, Weil-Mallet.

MM. Boudenoot et Guillain étaient retenus à la commission du budget.

Absents par congé : MM. Bureau, Dansette, Delannoy, Fauten, Graux, Jonnart.

La Chambre des députés a repoussé le renvoi par 272 voix contre 252.

LES VERRIERS DU NORD

A Lourches, les ouvriers de verre de la verrerie à bouteilles de M. Pailly se sont mis en grève vendredi matin.

Les ouvriers avaient demandé précédemment qu'une augmentation de 10 centimes du cent de bouteilles leur fût accordée à partir du 1er juillet. Jeudi, ils rappelèrent leur demande. Celle-ci ayant été repoussée, les ouvriers se sont mis en grève.

De ce fait, les souffleurs et grands garçons ont été forcés, à leur tour, d'abandonner la verrerie, car ils ne peuvent travailler sans les souffleurs.

D'autre part, on annonce que si les verriers à vitres de Fresnes et Escaupont se mettent en grève, les verriers à bouteilles suivront l'exemple, parce que dans les verreries Bénard et Wagret on fait à la fois le verre à vitre et les bouteilles.

Nouvelles militaires

Médailles d'honneur. — Des médailles d'honneur en bronze ont été accordées à M. Louis Kaiser, maineur à l'atelier de construction de Douai, 33 ans de services; Alphonse Vandeville, forgeron à l'atelier de construction de Douai, 30 ans de services; Henri Serrurier, manœuvre à l'atelier de construction de Douai, 31 ans de services.

Ecole d'administration militaire. — Sur la liste nominative par région des sous-officiers déclarés admissibles à la suite des examens écrits et qui sont autorisés à prendre part aux épreuves orales pour l'admission à l'Ecole d'administration militaire en 1900, nous relevons les noms suivants pour le 1er corps d'armée :

MM. Raymond Dernembure, sergent à la 1re section de commis et ouvriers d'administration; François Fontaine, sergent à la 1re section de commis et ouvriers d'administration; Jules Gonthier, maréchal des logis au 73e régiment d'artillerie; Omer Mazeloet, maréchal des logis au 15e régiment d'artillerie; Louis Vasseur, maréchal des logis au 15e régiment d'artillerie.

LE SPORT

JEU DE BALLE

A Lille. — Le jeu de balle avait attiré, hier, beaucoup de monde au boulevard des Ecoles.

La partie était engagée entre Filines (Tambour) et St-Venst (Lavallée). Au dire des joueurs le temps fait et le vent contrariaient beaucoup le rochet.

Filines au repos marque 7 jeux contre 2 à St-Venst.

A la reprise la lutte se continue sans grande animation.

Les joueurs de Filines avec leurs fortes lirvées remportent la victoire par 13 jeux. St-Venst n'a pas marqué.

Tambour s'est distingué au cours de cette partie.

Une 2e lutte s'engage aussitôt, à la suite d'un défi lancé aux vainqueurs par deux amateurs Lillois. Défi qui est relevé sans hésitation.

Les partenaires de Tambour en sortent vainqueurs.

Les Lillois ne renoncent à prendre que 5 jeux. Cette dernière lutte a fourni à Tambour une nouvelle occasion de se faire remarquer.

ROUBAIX

Tirage des primes de la « Bouchée de Pain »

C'est hier, à onze heures du matin, qu'a eu lieu à l'Hippodrome, sinon que nous l'avons annoncé, le tirage des primes de la « Bouchée de Pain ».

A cette occasion un petit concert avait été organisé pour rehausser l'éclat de cette cérémonie à laquelle assistaient un grand nombre de spectateurs.

Les « Mandolinistes roubaisiens », se sont fait applaudir. Notons aussi M. Wattelle « Le Brouteux », avec ses déconfitures pasquilles a obtenu son colossal succès habituel et le pianiste, aveugle et manchot, M. Th. Debuquoy, après avoir fait l'étonnement de l'assistance a été applaudi longuement.

Avant de procéder au tirage des primes, qui s'est accompli avec le cérémonial habituel, tous les membres du comité étaient sur la scène. M. Paul Dupatures, trésorier de l'œuvre, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs :

En l'absence de notre président, empêché, je suis heureux d'être son interprète et celui du comité, pour vous remercier de l'honneur que vous nous faites par votre présence à cette matinée, et surtout du précieux concours que vous nous apporter pour aider et encourager les Bouchées de Pain et toutes misères de notre grand centre industriel.

Nous tenons aussi à ne pas manquer nos remerciments à la publicité dévouée qui vient de nous charmer par leur beau talent, Mandolinistes, Pasquis et Brouteux, qui ont inscrit sur leur bannière la belle devise : « Art et Charité ».

A la Presse, toujours si dévouée à notre œuvre et qui par son inépuisable obligeance, lui rend de grands et incontestables services.

Remerciements aussi à tous ceux qui de près ou de loin ont bien voulu collaborer : aux musiciens, ouvreuses, contrôleurs de cet établissement qui nous offrent gracieusement leur concours et enfin à tous les bienfaiteurs, connus et inconnus, qui par leurs souscriptions annuelles, nous permettent de continuer et de faire prospérer longtemps si utile de la Bouchée de pain et de Prêt du couchage.

Nous allons procéder, Mesdames et Messieurs, au tirage des primes de la saison 1899 1900. Nous vous soumettons à tous bonne chance, mais pour être sûrs que ces primes iront à ceux qui en ont besoin, nous souhaitons surtout à ceux qui en ont le plus besoin.

La 1re prime, une maison située boulevard de Beaurepaire a été gagnée par M. Mounet, négociant en Charbon, avec le n° 37385. — La 2e, mille francs en espèces est attribuée au n° 28497, appartenant à M. Coonman, cordonnier, 408, rue du Grand Chemin. Le n° 14329 appartenant à M. Quarton, rue Dombasle, gagne 500 fr. — Le n° 22157 qui gagne une obligation de la Ville de Paris 1898, a été vendu à Lille. — Le n° 9254, une obligation Ville de Paris 1871, appartient à M. Henri Destombes, rue Basse-Masure. — Le n° 18016, une obligation communale 1891, appartient à M. Lespouire à Wattrelos. — La 7e prime, 5|4 obligations Ville de Paris 1898 est gagnée par la Belle Jardinière, maison située à Lille, avec le n° 48693. — Mlle Marie Wagemann, demeurant rue d'Hautbourdin à Tourcoing, gagne la 8e prime, une obligation de la Ville de Bruxelles, avec le n° 8822. — 9e prime, un livret de caisse d'épargne de 100 fr. est gagné par le n° 2000, appartenant à M. Duthoit-Delahoutre, rue St-Georges. — M. Vancauwenberg, 537, Grande Rue, gagne 100 francs en espèces avec le n° 28045.

Les autres numéros gagnants sont : 1083 — 26103 — 23298 — 16436 — 22707 — 8097 — 1379 — 19177 — 28352 — 21941 — 13488 — 15691 — 748 — 21203 — 17979 — 28494 — 25563 — 24814 — 14896 — 10007.

Les lots doivent être réclamés au Trésorier, 21, rue de la Fosse-aux-Chênes, de 9 heures du matin à 11 heures et de 2 à 5 heures après-midi.

Examens du certificat d'études

Voici les résultats des examens du certificat d'études qui ont eu lieu samedi, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire, pour les jeunes filles fréquentant les écoles laïques du canton Ouest de Roubaix.

Inscrites, 111 ; présentes, 107 ; admises, 96 ; admises, 96.

Les prix départementaux ont été obtenus par Mlles Gudenne Marguerite, Duhas Marguerite, élèves de l'école de la rue de Soubise, et Mlle Dessin Mathilde, élève de l'Institut Sévigné.

Les épreuves suivantes ont été données aux aspirantes :

Dictée

Les Alpes. — Ces glaciers majestueux, séparés par de grandes forêts, couronnés par des rocs de granit d'une hauteur étonnante, qui sont entremêlés de neiges et de glaces, présentent un des plus grands et des plus magnifiques spectacles qu'il soit possible d'imaginer. L'air pur et frais qu'on respire, la belle couleur de la vallée, les jolis hameaux que l'on aperçoit à chaque pas donnent par un beau jour, l'idée d'un monde nouveau renfermé par une divinité bienfaisante dans l'enceinte de ces montagnes. La route, partout gaielle et facile, permet de se livrer à la délicieuse rêverie et aux idées douces, variées et nouvelles qui se présentent en foule à l'esprit.

Calcul

I. Une ménagère achète 8 kg de groseilles à 0 fr. 45 le kg, pour en faire de la gelée. Les groseilles fournissent en jus les 7|10 de leur poids. Le jus est cuit avec un égal poids de sucre coûtant 0 fr. 85 le kilogr. Elle obtient ainsi 9 kg de gelée. Combien coûterait le pot de 250 grammes. Les pots vides coûtent 0 fr. 15 la pièce.

II. Une ouvrière trienne des bas de laine qu'elle vend au prix de 2 fr. 80 la paire. La laine lui coûte 0 fr. 50 le kg, et 6 pelotes de bas pesant juste 1 kg. On demande ce que cette ouvrière gagne par paire de bas.

Composition française

Vous souvenez-vous d'avoir fait une promenade au printemps ? Dites si vous êtes allée dans les champs ou dans les bois. — Qu'avez vous remarqué sur le sol, sur les plantes, dans l'air ? Parlez des fleurs que vous avez cueillies, des insectes que vous avez vus, des travaux de la campagne à cette époque. — Impressions que vous a laissées cette promenade.

Dessin

Rosace.

Couture

Couture rabattue. — Lettre D.

Tentative de suicide D'UN JEUNE GARÇON

Hier matin, vers huit heures et demie, M. M., épicier à l'enseigne : « Au Café Bourbon », place du Trichon, surpris de ne pas voir dans la matinée son jeune employé, Ferrand G..., âgé de 18 ans, l'appela dans l'escalier.

N'obtenant pas de réponse il monta jusqu'au grenier et fit sauter la porte à une poutre, à l'aide d'une solide corde le malheureux garçon.

Sans perdre son sang-froid l'épicier prit le pendu sur le dos, dénoua la corde, et allant à la fenêtre appela le pharmacien voisin, M. Roberge.

Celui-ci était absent mais son élève le remarqua et accourut en toute hâte. Il prodigua les soins si énergiques et si intelligents qu'il put le rappeler à la vie.

Quant au docteur arriva, vers neuf heures et demie, le jeune homme était sauvé.

Son frère, prévenu, est venu le chercher à son domicile, au Fontenoy.

Ferrand G. a déclaré, malgré toutes les supplications de faire connaître le mobile qui l'avait poussé à attenter à ses jours.

Outrage et rébellion

Hier matin, l'agent Carrette, de service au parc de Barbieux, surprenait Martin Adrien-Albert, né à Lille, le 16 juillet 1869, maçon, demeurant rue des Sarrazins, 38 à Lille, en train de pêcher dans une pièce d'eau.

Sur une observation de l'agent, Martin injuria.

Mis en état d'arrestation il opposa une résistance acharnée, mais il fut tout de même amené au poste du 8e arrondissement.

Après interrogatoire, Martin a été écroué au poste central. Il partira ce matin pour Lille.

Accident dans une teinturerie

M. Zouvert Oscar, âgé de 28 ans, demeurant rue Daubenton, teinturier chez MM. Brouwyer-De Geyter, rue Saint-Maurice, a eu le bras droit pris entre deux rouleaux. Les deux os de l'avant-bras ont été écrasés. M. Zouvert a été transporté à l'Hôtel Dieu hier matin.

Tentative de vol avec effraction

Samedi dans la nuit, une tentative de vol a été commise chez M. Montagne-Bendit, chaudronnier, 99, rue de l'Ouest.

Des malfaiteurs sont entrés dans le bureau en enfonçant une porte. Ils y ont brisé le pannean d'un meuble et fouillé tous les cartons et tiroirs sans y rien trouver.

Les malfaiteurs sont parris les mains vides, dédaignant les objets en cuivre du magasin.

Une plainte a été déposée à la police.

Est-ce une tentative de vol ?

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, un carreau de la vitrine de M. Leman, boulanger, 12, rue Neuve, a été enduit de terre jaune. Se trouve-t-on en face d'une plaisanterie ou d'une tentative de vol ?

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 2 au 7 juillet 1900

	Nombre de colis	kilogs
Soies	8	80
Laines peignées	4.027	484.301
Laines diverses	830	103.443
Laines diverses et blousses	43	4.130
Cotons	491	49.350
Total	5.429	615.359

Marché à terme : 5,100 k.
Décroissage. 70 1|2 centimes.
Tissage. 558 c. centimes.

Le Directeur,
L. BIPPER.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTE PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.

COFFRES-FORTS GRUSON

INCOMBUSTIBLES & BLINDÉS

LILLE, 21, RUE ROYALE, 21, LILLE

Envoi du Tarif sur demande.

Tous les Coffres-forts sont munis d'une nouvelle serrure incrochetable, breveté S. G. D. G.

Serrures de portes d'entrée, très petites clefs, nouveau système GRUSON, brev. S.G.D.G.

Abandonnez l'usage du Gaz que occasionne des explosions terribles. Brûlez du Pétrole qui vaut quatre fois moins cher a cause des profits réduits et qui donne une lumière plus belle.

De préférence demandez les produits de la Raffinerie du Pétrole du Nord de Wasquehal et Lezennes et étoile du Nord. no.

ÉLIXIR SUÉDOIS

(Voir en 4e page)

TOURCOING

La Course vélocipédique Tourcoing-Béthune et retour 105 kilomètres

Hier a eu lieu l'épreuve vélocipédique sur route organisée par l'*Union Vélocipédique Tourquennoise* et pour laquelle la municipalité avait accordé comme les années précédentes une subvention de 1500 fr.

La course était uniquement réservée aux Tourcoing et comprenait deux catégories.

Dans la première International se classaient les professionnels qui portaient le brassard rouge.

La seconde catégorie régionale Nord et Pas-de-Calais, tous coureurs, brassard blanc, comprenait un nombre considérable de concurrents.

Les primes étaient ainsi réparties : Pour la *1re catégorie*, 7 prix, formant un total de 450, plus les objets d'art, savoir : 1er prix, 150 fr. — 2e, 100 fr. — 3e, 75 fr. — 4e, 50 fr. — 5e, 35 fr. — 6e, 25 fr. — 7e, 15 fr.

2e catégorie. — 12 prix, formant un total de 555 fr., objets d'art en plus, et se répartissant ainsi : 1er prix, 125 fr. — 2e, 80 fr. — 3e, 70 fr. — 4e, 60 fr. — 5e, 50 fr. — 6e, 40 fr. — 7e, 30 fr. — 8e, 30 fr. — 9e, 25 fr. — 10e, 20 fr. — 11e et 12e chacun 15 fr.

7 primes supplémentaires de 25, 20, 15, trois de 10 fr. et une de 5 fr. Au total 95 étaient allouées en plus aux coureurs tourquennois de l'une ou l'autre catégorie, dépassant 2000, suivant le temps employé pour effectuer le parcours complet.

Les entraîneurs automobiles n'étaient pas autorisés. Les coureurs avaient la faculté de se faire entraîner, mais au moyen de machines : bicyclettes, tandem, tripletto mus par la force musculaire.

La réunion des concurrents avait lieu cette année rue Balzac où se trouvait la commission de l'U. V. T., laquelle effectua la remise des primes aux vainqueurs.

Les coureurs, formant un superbe cortège, quittèrent la rue Balzac, vers midi un quart, pour se rendre place du gravier de Roubaix, où avait lieu le départ officiel. Les lots de cyclistes parcoururent pour s'y rencre les rues de Roubaix, Carnot, Grande-Place, rues de Lille, du Dragon, d'Anvers, etc.

Le départ pour la première catégorie s'est effectué de la Croix-Blanche à 1 heure précise. Il y avait 14 partants sur 15 inscrits, et pour la seconde catégorie qui réunissait 75 concurrents sur 85 inscrits, le départ a eu lieu à 1 h. 20.

L'arrivée était escomptée pour quatre heures pour la course internationale et quatre heures et demie pour la seconde course.

Mais étant donné le temps fort désagréable, il souffrait en effet un vent assez violent, il y a eu une légère différence dans les prévisions, *différence nullement excessive, du reste, puisque* le premier coureur est arrivé place de la République où avait établi le contrôle d'arrivée, à 4 heures 28 et le premier de la seconde catégorie à 4 heures 51.

Sur tout le parcours que devaient suivre les coureurs au retour, une double haie de public s'échelonnait qui suivait la course avec beaucoup d'intérêt. La mise Victor-Hassebroucq, la rue de l'Hôtel-de-Ville et la place de la République surtout regorgeaient de monde. La police sous les ordres de M. l'inspecteur Parent faisait un actif service et vue de parer aux accidents possibles.

Voici maintenant les résultats :

1re catégorie. — 1er, A. Baye, de Rumbeke (Belgique), 4 h. 23, temps 3 h. 23 — 2e, Emile Bruyère, 4 h. 28 — 3e, Ch. Cauwet, 4 h. 29 — 4e, Cesar Garin, de Roubaix, 4 h. 43 45 — 4e, E. Simon, de Mouvaux, 4 h. 45 — 5e, Ch. Prevost, de Lens, 4 h. 54 — 6e, Denis Lehesse, de Tourcoing, 5 h. 01 — 7e, Félix Fenchamer, de Tourcoing, 5 h. 10 — 8e, Ed. Barbier, de Douai, 5 h. 19 1|2 — 9e, Hector Colin, d'Arras, 5,36 — 10e, A. Fournier, de Gennevilliers, 5,36.

Un coureur, M. Brunnel arrivé second, avait rapassé une pelle en route car il avait le genou, le poignet et le visage ensanglantés. Ses blessures ne lui ont pas empêché de continuer.

2e épreuve. — 1er François Gran de Tourcoing, à 4 heures 51 m. temps 3 heures 30 — 2e Alcide Cattaert de Tourcoing, 4 h. 54 — 3e Ch. Lancieux Avion, 4 h. 58 — 4e Maurice Nuvejan de Tourcoing 5 h. — 5e Georges Paynaert de Roubaix, 5 h. 01 — 6e Jules Cellian d'Houplines, 5 h. 02 — 7e Henri Bouvière de Herzele, 5 h. 05 — 8e Robert de Tourcoing, 5 h. 07 — 9e Benoit de Tourcoing, 5 h. 08 — 10e Verschoore de Frelinghien, 5 h. 09 — 11e A. Hiark Blanc Seau, 5 h. 10 — 12e Flamme de Lille, 5 h. 11 — 13e Sauvage de Lens, 11,05 — 14e Colas de Wattrelos, 5 h. 12 — 15e Pouvrot Louis, Blanc-Seau.

Des épreuves photographiques ont été prises par M. Huisman, photographe.

Les autres coureurs sont ensuite arrivés successivement de minute en minute jusque vers six heures. Les retardaires sont venus se casser le nez devant le contrôle fermé.

La distribution des prix a eu lieu au café Delvoye, siège de l'U. V. T. Outre les prix et objets d'arts, différents lots avaient été offerts par de généreux donateurs.

Le temps, malgré un temps peu propice, la course a été fort belle.

L'Harmonie la Fraternelle prêtait son gracieux concours en exécutant place Charles-Roussel.

Dimanche prochain 15 juillet, l'U. V. T. organise place de la République et Grande-Place une nouvelle attraction : un carrousel national qui commencera à 1 heure et à la même heure Grande-Place, course aux œufs. 400 francs de prix, complément de la subvention de la Ville soyoit distribués aux vainqueurs.

Vol de numéraire

Un garçon boucher Henri K., a été arrêté pour vol d'une somme de 6 à 7 fr. au préjudice d'une servante d'une maison de la rue de Gand.

Noctambules suspects

Dans la nuit de samedi à dimanche, les rondes d'agents de service de nuit rencontrèrent sur divers points opposés de la ville un groupe de 4 individus à l'accoutrement assez bizarre. On leur fit déclarer leurs noms à la troisième rencontre et ils reconnaissaient désgurgitant alors dans la direction de Roubaix.

La fraude de vêtements

Les préposés douaniers de la *gare* ont arrêté, hier après-midi, à la descente d'un train venant de Mouscron, les frères Edmond et Alfred Vandermelerock, 21 et 19 ans, demeurant à Lille, qui étaient allés se « rhabiller » en Belgique.

Saisie de viande

Un cheval du poids de 470 kilos atteint de tuberculose a été saisi à l'abattoir par M. Auxar, vérificateur des denrées alimentaires.

Mort d'un garde-champêtre

Nous apprenons la mort de M. Henri Lecuste, 47 ans, garde-champêtre affecté au quartier des Phélempins et Fort de Neuville.

M. Lecuste exerçait avec zèle et dévouement la police municipale depuis 15 à 14 ans.

Il y a deux ans environs, il fut atteint d'une grave maladie cérébrale dont il ne s'était jamais bien rétabli. Il laisse une veuve et deux enfants.

Les obsèques auront lieu mardi.

A qui la baldaquée ?

Samedi soir, vers 10 heures, l'agent Trisil a trouvé en face de la charcuterie Joseph, rue Pierre Motte, une voiture à bras, dite baldaquée qui a été conduite dans la cour de l'hôtel des pompiers.

Succès d'une ancienne élève de l'Académie

Nous apprenons qu'une ancienne élève de l'Académie de Tourcoing, Mlle Clotilde Souvray, vient de remporter le 1er prix de solfège à l'unanimité avec distinction, au Conservatoire royal de Gand.

Ce succès honore tout à la fois notre école de musique et la lauréate.

Fanfare les Trompettes Réunis

La Commission informe ses musiciens qu'il y aura répétition générale lundi 16 juillet 1900 pour les morceaux qui seront exécutés le vendredi 13 courant à 8 h. 1|2 du soir sur la Grande-Place (Ouverture de la Fête Nationale.)

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 2 au 7 juillet 1900

Laines peignées	410.812
Laines lisses	114.614
Laines blousses	68.739
Cotons	54.150
Soies	8
Total	657.323

Conditionnements. 1.513
Tirages 174
Degraissages . . . 1.
Marché à terme 40.700.

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

MOUVAUX

Félicitations à M. Pudepièce. — Hier, vers midi, l'Association amicale des Anciens élèves s'est réunie chez M. Pudepièce, directeur d'école aîné de la Fédération de sa nomination comme officier d'Académie.

Un magnifique bronze représentant le Travail, a été offert à ce dévoué serviteur de la République.

— *Discours du président Fallières.* — Malgré l'incertitude du temps la ducasse du quartier des Francs a été très réussie. De nombreux promeneurs ont parcouru quelques rues pendant quelques heures dans ce quartier. Enfin, bonne journée pour les marchands forains et les cabaretiers de l'endroit.

LANNOY

Fête nationale

Voici le programme des fêtes qui seront données à l'occasion du 14 juillet :

La fête sera annoncée le 13 au soir, par des salves d'artillerie et de la musique. Le matin distribution de viande aux indigents. A 2 heures, rue de Tourcoing, revue passée par la municipalité, de toutes les sociétés de la ville. A 3 heures 1|2, défilé en ville. Ensuite, distribution de primes aux sociétés dont 15 membres au moins auraient assisté au cortège.

A 3 heures 1|2, jeu du seau à la Porte de Lille, 4 heures 1|2 jeu de bassin, dans la pièce de Vieux-Soldat. Dans la rue Royale, carrousel vélocipédique. Les amateurs vélocipédistes étrangers personnel y participer gratuitement, sous condition d'assister au cortège.

Up tir à cible chinoise aura lieu rue de Tourcoing à partir de 10 heures du matin. *Il durera jusqu'au* dimanche 15, à 6 heures du soir.

La distribution des prix pour les jeux du seau et sera faite le même jour à 7 h. 1|2, salle de la Justice-de-Paix.

A 8 heures du soir, concert sur la place de l'Eglise par l'Union musicale.

A 8 heures, illuminations des édifices publics et concert sur la Grand'Place par la Fanfare municipale et l'Orphéon de l'Association d'anciens élèves (très orchestrée).

A 9 h. 1|2, feu d'artifice sur la place de l'Eglise. Bal public immédiatement après sur la Grande-Place.

Les habitants sont priés d'orner le drapeau national et d'illuminer la façade de leur maison.

LILLE

LA FLANDRE MARITIME

Soutenance de thèse de M. de Saint Léger à la Faculté des Lettres

M. de Saint-Léger, ancien élève de la Faculté des Lettres, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Lille, a soutenu les thèses de doctorat ès lettres devant la Faculté des lettres de Lille, le 26 juin 1900.

La thèse latine de M. de Saint-Léger est intitulée : « *De Flandria maritima, ejusque administratione, sive de fabulis quibus primi comitis originem decoraruntur* — Les origines du comté de Flandre, ou les légendes qui embellissent l'histoire des premiers comtes ». Sur ce sujet tout spécial, M. de Saint-Léger a su faire une étude intéressante. Il a nettement montré comment s'étaient créées les légendes relatives à la formation du comté de Flandre, comment par exemple était née la légende de Lydéric et de Phinaert, qui ne repose sur aucun fondement historique, et, faisant le départ entre la légende et l'histoire, il a fait ressortir les faits qui, à travers les légendes qui les obscurcissent, restent néanmoins historiquement vrais, et qui, dans l'état actuel de la science historique, sont les seules données précises sur lesquelles on peut appuyer une histoire des origines du comté de Flandre.

M. de Saint Léger a su agrémenter sa thèse par des détails qui nous donnent une idée précise des mœurs et des coutumes des hommes de ce temps.

C'est ainsi qu'histoire du rapt de Judith par Beaudoin, comte de Flandre, nous montre que les hommes du moyen-âge, pour être fort bons chrétiens, n'en avaient pas moins des mœurs de sauvages.

En prenant pour sujet de thèse française « La Flandre maritime et Dunkerque dans la domination française (1659 1789) », M. de St-Léger s'est proposé d'étudier comment l'administration française de l'ancien régime s'est substituée à l'administration espagnole, dans quelle mesure elle a laissé à la Flandre maritime ses *franchises particulières, et jusqu'à quel point* les pays frontières s'est laissé pénétrer par l'influence française. C'était là un sujet extrêmement intéressant; ce qu'il importe en effet de connaître avec précision, c'est l'histoire des provinces sous l'ancien régime, la manière dont la royauté des 17e et 18e siècles a exercé son pouvoir centralisateur sur les divers pays de France et surtout sur ceux que la gloire du nom armes réussit à rattacher à la couronne. Nous possédons encore trop peu d'ouvrages relatifs à cette histoire de l'administration royale dans les provinces; la contribution de M. de Saint-Léger nous est donc précieuse.

La première partie de la thèse de M. de Saint-Léger est une étude d'histoire administrative. M. de Saint-Léger une montre d'abord comment s'est formée cette province de la Flandre maritime, et étudie l'organisation administrative de cette province sous la domination espagnole.

Sous cette domination, la Flandre maritime jouissait de privilèges qui n'étaient que l'ensemble des *droits et coutumes de chaque* ville, et l'esprit communal y était très vivace. En résumé la Flandre maritime était restée sous la domination espagnole une province ayant son individualité propre.

Lorsque la Flandre maritime fut annexée à la France, le pouvoir royal ne modifia pas radicalement les institutions administratives de la province, il les respecta dans une certaine mesure, mais tout en conservant ses institutions particulières, comme les échevinages, le département, etc., il sut, par un habile système d'institutions nouvelles, rattacher plus étroitement cette province à la couronne.

A côté des institutions anciennes le pouvoir royal créa des offices nouveaux d'administration, de justice et de finances, y implanta un système des impôts royaux, capitation, vingtièmes, dons gratuits, etc., et pendant le 17e et le 18e siècle, cette fiscalité va sans cesse en augmentant, écrasant de plus en plus les habitants.

Enfin, le pouvoir royal s'attacha durant tout l'ancien régime à y fortifier de plus en plus l'administration royale et dans cette œuvre de centralisation, les intendants jouèrent le premier rôle ; par leurs usurpations, ils prirent, dans la Flandre maritime, un pouvoir de plus en plus prépondérant.

La seconde partie de la thèse de M. de Saint-Léger est une étude d'histoire économique. M. de Saint-Léger y montre comment, l'industrie et le commerce de la Flandre maritime pendant la 17e et 18e siècle, il y a là des détails intéressants sur les cultures nouvelles qui y ont été établies dans le courant de cette période, sur les travaux publics, sur le désèchement des marais, sur la batellerie, sur le commerce maritime, et particulièrement sur le Commerce de Dunkerque, sur la guerre de course à Dunkerque, etc...

Dans la dernière partie de la thèse, M. de Saint-Léger étudie les élections aux Etats-généraux de 1789 et les cahiers de doléances de la Flandre maritime.

En résumé, ce qui ressort de la thèse de M. de Saint-Léger, c'est l'action de l'ancien régime centralisatrice des intendants, la Flandre maritime n'est pas comme d'autres provinces annexées, assimilée à la France. Elle a gardé dans ses cutumes, dans ses institutions particulières, elle a gardé ses mœurs, ses coutumes et sa langue. Elle a gardé surtout un esprit particularisté, nous dirions aujourd'hui nationaliste, très prononcé. Les Flamands en 1789 sont avant tout Flamands et veulent rester Flamands.

Un autre fait qui ressort également de l'étude de M. de Saint-Léger, c'est que la Flandre maritime, sous la domination espagnole, qu'à respecté les franchises locales et n'a pas pressuré les populations, fut plus heureuse que sous la domination française qui lui enleva beaucoup de ses libertés et l'accabla d'impôts.

Tout en prenant pour sujet de l'action des intendants qui s'efforcèrent de développer les ressources du pays et sans méconnaître les progrès accomplis pendant cette période, il permis de penser que la domination française fut plutôt une gêne pour la prospérité de la Flandre maritime, et il ne fait pas s'étonner que dans les cahiers des Etats-Généraux de 1789, cette province se soit associée aux doléances des autres parties du royaume contre la fiscalité et l'arbitraire de l'ancien régime.

M. de Saint-Léger a écrit un livre solide, très consciencieux, très utile, plein de recherches nouvelles sur des questions ardues dont la synthèse est très difficile.

Il a fortifié encore par sa soutenance, la bonne opinion que ses juges avaient déjà de lui par sa thèse, car il a exposé son sujet avec beaucoup de talent, et répondu à toutes les objections avec beaucoup d'à-propos. Il a montré à côté des qualités de l'érudit, celles du professeur. Aussi est-ce avec le plus vif plaisir que nous apprenons l'éclatant succès remporté par M. de Saint-Léger qui a été nommé docteur ès-lettres avec la mention très honorable.

Il serait à souhaiter que M. de Saint-Léger pût un jour enseigner dans notre jeune Université flamande l'histoire du Nord de la France, et nous espérons que les hommes de bonne volonté, les seuls intéressés dans la question, voudront bien contribuer à la création d'une chaire d'histoire régionale à la Faculté des Lettres de Lille.

Jules DONATHUN.

Nécrologie

Nous apprenons la mort subite à Paris de M. Tony Vergnolet, artiste peintre, dont nous avons en maintes maintes fois à louer les œuvres exposées dans les salons des artistes lillois.

DERNIÈRE HEURE

EN CHINE

Tien-Tsin

évacué par les troupes alliées

Londres, 8 juillet. — Des nouvelles reçues ce matin indiquent que la situation à Tien-Tsin s'aggrave sous tous les rapports.

Les communications avec Ta-Kou devaient être lentes, très incertaines et très périlleuses, et il est impossible d'assurer le ravitaillement des 7.000 hommes de troupes *internationales qui occupent* la ville européenne.

La population indigène elle-même est menacée de la famine.

Un conseil de guerre a été tenu vendredi *dernier par les chefs militaires des puis*sances, et on assure que l'évacuation de Tien-Tsin a été résolue si aucune modification ne se produisait dans les trois jours. Comme le péril d'un enveloppement absolu des troupes internationales par les énormes effectifs de l'armée chinoise ne fait que grandir, il paraît certain que la retraite sur Ta-Kou s'effectuera lundi.

A Ta-Kou, les troupes pourront être aisément ravitaillées et la ville sera protégée par les croiseurs à faible tirant d'eau de la flotte.

BOMBARDEMENT de Tien-Tsin

Shanghaï, 7 juillet. — Les troupes alliées ont bombardé le quartier indigène à Tien-Tsin. Les habitants ont répondu à l'attaque et ont tué, entre autres, un capitaine d'artillerie et un autre *officier Japonais.*

LES LÉGATIONS

Nouvelles contradictoires

LÉGER ESPOIR

Londres, 8 juillet. — Une troisième confirmation de l'heureuse nouvelle annonçant que les légations tenaient toujours au commencement du mois a été reçue hier soir par MM. Bertson et C.

Voici en effet le télégramme que leur a envoyé le directeur de leur comptoir à Shanghaï : Shanghaï, 7 juillet 1900. — La légation d'Angleterre était encore debout le 2 juillet.

On a reçu ici des renseignements rassurants sur le sort des Européens.

Au ministère des affaires étrangères

Un télégramme de notre chargé d'affaires à Washington, du 8 juillet, confirme que le consul américain à Shanghaï, a reçu un télegramme annonçant qu'à la date du 3 juillet, les légations tenaient bon, et que les Boxers semblaient prendre les assiégés par la famine.

L'INQUIÉTUDE A LONDRES

Les légations seraient détruites

Londres, 8 juillet. — Malgré les nouvelles plus rassurantes reçues hier de Chine, les plus vives inquiétudes continuent à régner dans les cercles politiques et militaires anglais.

*Très tard dans la soirée est arrivé un télegram*me officiel de Hong-Kong qui diminue la confiance qu'on pouvait avoir dans l'authenticité des bonnes nouvelles antérieures.